

- (c) de continuer à élaborer du matériel de référence et des manuels destinés aux professeurs de sciences et de technologie de l'enseignement primaire ;
 - (d) d'organiser des conférences, des réunions et des séminaires à l'échelon international et régional sur des questions relatives à l'enseignement primaire, en vue de contribuer à sa généralisation ;
 - (e) de continuer à développer, en les coordonnant ses activités concernant l'enseignement primaire dans les différentes régions et de les relier aux programmes d'autres organisations oeuvrant à l'échelon international et régional ;
 - (f) de passer en revue et de diffuser les résultats des expériences menées dans les différents pays en matière d'enseignement intégré des sciences ;
 - (g) de poursuivre son action en vue d'assurer la pleine jouissance des droits fondamentaux à l'éducation aux groupes de population qui, pour une raison ou une autre, en sont privés à travers le monde du fait de facteurs internationaux.
52. Le Bureau international d'éducation, en coopération et coordination avec d'autres unités de l'Unesco, devrait :
- (a) veiller tout particulièrement, dans le cadre du Réseau international d'information en matière d'éducation (INED), à encourager et à faciliter l'échange d'informations sur les questions touchant à l'enseignement primaire, en portant une attention particulière aux pays en développement et à ceux qui ont récemment accédé à l'indépendance ;
 - (b) renforcer son centre automatisé de documentation pédagogique et ses liens avec les centres nationaux, de façon à enrichir la base de données à l'aide d'informations plus complètes en provenance des Etats membres, particulièrement sur l'enseignement primaire, et à mettre cette base de données, sous une forme utilisable, à la disposition des autorités scolaires et des centres de documentation des Etats membres ;
 - (c) accorder plus de place à l'enseignement primaire dans ses programmes d'étude, de documentation et d'information, et favoriser la plus large diffusion des expériences de pointe dans ce domaine, durant l'exercice biennal 1986-1987.